**MINISTERE DE L’AGRICULTURE, DE L’HYDRAULIQUE REPUBLIQUE TOGOLAISE**

 **VILLAGEOISE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL *Travail – Liberté -Patrie***

 **-----------------**

 **CABINET**

 **----------------**

 **SECRETARIAT GENERAL**

 **----------------**

**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

 **--------------**

 **PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE**

 **DE LA PLAINE DE MÔ, PHASE 2**

**AMII N°0704/2025/MAHVDR/Cab/SG/PRMP/PDRI-MO2**

**Avis à manifestation d’intérêt international pour le recrutement d’un cabinet d’ingénieur conseil pour études, conception et supervision de l'aménagement hydroagricole de 800ha y compris toutes infrastructures économiques et sociales du PDRI-MÔ2**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***PAYS*** | **:** | ***Togo*** |
|  |  |  |
| ***NOM DU PROJET*** | **:** | ***Projet de développement rural intégré de la plaine de Mô, Phase 2 (PDRI-MÔ II),***  |
|  |  |  |
| ***SECTEUR*** | **:** | ***Agriculture*** |
|  |  |  |
| **SERVICES DE CONSULTANTS** | **:** | ***Recrutement d’un cabinet d’ingénieur conseil pour études, conception et supervision de l'aménagement hydroagricole de 800ha y compris toutes infrastructures économiques et sociales du PDRI-MÔ2*** |
|  |  |  |
| **MODE DE FINANCEMENT** | **:** | ***Prêt*** |
|  |  |  |
| **N° DE FINANCEMENT** | **:** | ***XXXX*** |

Le Gouvernement de la République Togolaise a fait une demande de financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet de développement rural intégré de la plaine de Mô, phase 2 (PDRI-MÔ II), et a l’intention d’utiliser une partie des sommes à accorder pour financer des services de consultant.

Les services comprennent : **des études préliminaires, des études techniques d’avant-projets sommaires (APS), des études d’avant-projets détaillés (APD), l’élaboration des dossiers d’appels d’offres (DAO), la Surveillance et le contrôle de l’exécution des travaux** planifiés sur le PDRI-MÔ II. Ces services qui démarreront courant 2026 s’étaleront sur une période de quarante-huit (48) mois.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l’adresse ci-après :

***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l’agriculture, de l’hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR), Porte n° 30 ;***

***À l’attention de : Monsieur SOULOU Lalawele, Personne Responsable des Marchés Publics du MAHVDR ;***

***Route de la nouvelle présidence de la République à GTA, derrière l’immeuble YAS TOGO, au nouveau centre des services administratifs de Lomé ; BP : 385 Lomé-Togo, Téléphone : (+228) 90 34 46 42 / 92 87 20 44****.*

Le Ministère de l’agriculture, de l’hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR) invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») des pays membres de la BID à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser lesdites prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont :

|  |  |
| --- | --- |
| **N°** | **CRITERES** |
| **Expériences générales en études, conception et contrôle de réalisation des infrastructures rurales (aménagements hydro agricoles, pistes rurales, Digues, barrages etc.) au cours des dix dernières (10) années** |
| **1** | Le candidat devra avoir réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années (2016-2026), au moins cinq (05) missions d’études de quelque nature que ce soit dans le cadre de la mise en œuvre de projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers (BID, Banque mondiale, BAD, etc...) |
| **2** | Le candidat devra avoir exécuté avec succès au cours des dix (10) dernières années (2016-2026), au moins cinq (05) missions de surveillance et contrôle de réalisation d’infrastructures de quelque nature que ce soit dans le cadre de la mise en œuvre de projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers (BID, Banque mondiale, BAD, etc...) |
| **Expériences spécifiques en études, conception et contrôle de réalisation des infrastructures rurales au cours des dix (10) dernières années** |
| **3** | Le candidat devra avoir réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2026), au moins :- une (01) étude technique (APS et APD) et une (01) mission de surveillance et contrôle des travaux d’aménagement hydroagricole (barrages/retenues d’eau et périmètre aval) d’au moins 300 hectares avec maitrise d’eau totale ;- une (01) étude technique d’implantation et une (01) mission de surveillance et contrôle des travaux de foration, d’essai de pompage de longue durée, d’installation d’une centrale solaire et d’une pompe électrique pour au moins vingt (20) forages ;- une (01) étude technique (APS et APD) et une (01) mission de surveillance et contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation de 80 km au moins de route en terre/pistes rurales ;- une (01) étude technique (APS et APD) et une (01) mission de surveillance et contrôle des travaux de construction de bâtiments administratifs R+1 et plus ;- une (01) étude technique (APS et APD) et une (01) mission de surveillance et contrôle de construction et équipement d’un centre de mécanisation agricole. |

**NB** :

* Il est recommandé de joindre pour chaque expériences les attestations de bonne fin d’exécution, les pages de garde et de signature des marchés y relatifs. Les missions non prouvées ne seront pas comptabilisées.
* Le Personnel-clé ne fera pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste retreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leur qualification en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution. La liste restreinte à constituer dans le cadre de la présente manifestation d’intérêt devra refléter une répartition géographique raisonnable, avec un maximum de deux cabinets par pays membre.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de la Sélection Basée sur la Qualité et le Cout (SBQC) stipulée dans les Directives pour l’Acquisition de Services de Consultant dans le cadre du Financement de projets par la Banque Islamique de Développement, Edition d’Avril 2019, révisée en février 2023. Les Consultants doivent s'assurer qu’ils ne sont pas en conflit avec leurs obligations antérieures ou actuelles envers le bénéficiaire ou d'autres clients.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux indiquées : de lundi à vendredi de 08 heure 00 à 17 heure 00, heure GMT.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite en langue française, doivent être déposées en physique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 octobre 2025.

**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l’agriculture, de l’hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR), Porte n° 30 ;**

**À l’attention de : Monsieur SOULOU Lalawele, Personne Responsable des Marchés Publics du MAHVDR ;**

**Route de la nouvelle présidence de la République à GTA, derrière l’immeuble YAS TOGO, au nouveau centre des services administratifs de Lomé ; BP : 385 Lomé-Togo, Téléphone : (+228) 90 34 46 42 / 92 87 20 44, Courriel:** **prmpmaep@yahoo.fr****.**

 Lomé le 25 aout 2025

 Le Ministre

**Antoine Lekpa GBEGBENI**